

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 octobre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 242

présenté par  
M. Tardy

-----

**ARTICLE 5**

Supprimer l'alinéa 12.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le rapport au CHSCT prévu ici fait doublon avec celui prévu à l'article L. 4612-16 du Code du travail.

Il ne va donc pas dans le sens de la simplification.